

Modèle d'attestation d'assurance de la responsabilité civile professionnelle du titulaire de la carte professionnelle exerçant les activités prévues et régies par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972¹

L'assureur désigné ci-dessus atteste que l'assuré désigné ci-après a souscrit pour son compte un contrat d'assurance comportant des garanties au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1er septembre 1972.

Assuré² : ...

Représenté par³ : ...

Activité professionnelle garantie : ...

Police n° ...

Date de prise d'effet du contrat : ...

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Le présent document doit être rédigé et signé par l'assureur sur son papier à en-tête

¹ Modèle conforme à l'arrêté du 1^{er} septembre 1972 (Journal officiel du 13 septembre) fixant les conditions minimales du contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle et la forme du document justificatif d'assurance devant être remis au moment de demande de carte professionnelle

² Nom, prénoms, domicile, enseigne commerciale et adresse professionnelle

³ A ne remplir que si le souscripteur est une personne morale. Dans ce cas, il y a lieu d'indiquer les nom, prénoms, domicile et qualité du ou des représentants légaux ou statutaires